

Motion d'ajournement

que le premier ministre s'inquiétait de la Constitution plutôt que de l'économie. Celui-ci a décidé de donner plein d'argent à ces gens du moment que les libéraux étaient élus. C'était là leur principal objectif.

Quel genre d'emplois a-t-on créés en instituant la société Petro-Canada, par exemple? Pas un seul emploi de plus n'a été créé avec l'argent qu'on escroque aux consommateurs canadiens d'essence. En quoi cela était-il avantageux?

Le gouvernement s'est-il empressé d'écouter le NPD? Les néo-démocrates se demandent pourquoi ils sont si peu favorisés dans les sondages Gallup. La raison en est que les libéraux se sont appropriés leurs idées et les ont mises en application.

Les gens ne sont pas fous. Ils savent pourquoi ils n'ont pas d'emploi. Par exemple, un de nos députés a été expulsé aujourd'hui parce qu'il a protesté contre le fait que Revenu Canada réaménage les pions et modifie complètement les règles du jeu aux dépens des Canadiens qui peinent dur pour payer les gaffes et les erreurs des libéraux.

Le président suppléant (M. Blaker): La Chambre constatera que d'autres députés veulent prendre la parole. Il revient habituellement à la Chambre d'en décider par consentement unanime. S'il y a consentement unanime et que les députés veulent poursuivre, je redonnerai la parole au secrétaire parlementaire. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

Le président suppléant (M. Blaker): J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté les projets de loi suivants: le projet de loi C-145, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pendant l'année financière se terminant le 31 mars 1983, et le projet de loi C-146, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le gouvernement du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1984.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre. En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Carleton-Charlotte (M. McCain)—Le programme d'emplois d'été; le député d'Edmonton-Sud (M. Roche)—Les armes nucléaires—La position du Canada en ce qui concerne les négociations sur le contrôle de l'armement à Genève.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ATTRIBUTION DE TEMPS AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA 3^E LECTURE DU PROJET DE LOI C-143

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cosgrove:

Que, relativement au projet de loi C-143, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, un jour de séance de plus soit attribué pour chacune des étapes du rapport et de la troisième lecture; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps prévu pour les mesures d'initiative ministérielle ces jours-là, les délibérations soient interrompues, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et que, par la suite, toutes les motions nécessaires pour trancher la question à ces étapes soient mises aux voix immédiatement et successivement, sans débat ni amendement.

M. Gilbert Parent (Welland): Monsieur le Président, je pense que mes propos seront un peu plus constructifs que ceux du dernier orateur. Bien entendu, il a tout à fait le droit de manifester son désaccord comme il l'entend. Il me semble cependant que nous ne devrions pas tourner le dos à ceux qui ont besoin de notre aide en période de difficultés financières. Si le député voulait vraiment laisser entendre que nous ne devrions pas investir autant d'argent dans l'assurance-chômage, je lui ferai observer que je ne suis pas d'accord. Je ne suis pas d'accord non plus s'il pense que nous ne devrions pas avoir recours au régime d'assurance-santé pour prendre soin de nos malades. Je ne suis pas non plus de son avis s'il pense que nous ne devrions pas respecter nos engagements et nous occuper de nos personnes âgées en période de crise économique.

Je voudrais profiter du peu de temps dont je dispose cet après-midi pour parler de certaines des initiatives positives que le gouvernement prendra grâce à l'argent qu'il empruntera. Je veux parler en l'occurrence du programme RELAIS et plus précisément de la façon dont il s'appliquera dans ma circonscription de Welland, qui est située dans la péninsule de Niagara.

Ma circonscription compte énormément sur l'industrie lourde. Bon nombre de mes électeurs travaillent pour l'industrie de l'acier ou l'industrie automobile. A cause de la baisse des ventes d'automobiles, l'industrie de l'acier, l'industrie automobile et les autres fournisseurs de la région ont dû ralentir leur production. Cela a entraîné un taux de chômage très élevé dans la région de la péninsule de Niagara et de St. Catharines et plus précisément dans ma circonscription de Welland.

Le gouvernement s'est attaqué au problème de deux façons. D'abord, il a mis sur pied le programme RELAIS. Je signale aux députés que, depuis l'entrée en vigueur de ce programme et même depuis le 21 décembre 1982, la circonscription de Welland a eu la chance d'obtenir certains montants destinés à redonner du travail à ceux qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage afin qu'eux-mêmes et leur famille puissent vivre normalement.